

Réforme des retraites :

LA VIE DEVANT SOI... À BOSSER !

Le saccage de la planète a fait de l'année 2022 la plus chaude jamais enregistrée en France. Mais l'hiver arrive et le froid s'installe. Pour beaucoup d'entre nous, réussir à se chauffer va devenir une question lancinante. Les prix montent et mangent les salaires, alors que chaque euro compte déjà. Mais Élisabeth Borne a une doudoune et, pour elle, l'urgence, c'est la réforme des retraites, dont les modalités devraient être « dévoilées » le 10 janvier.

Travailler plus pour travailler plus

Ça ne lui suffisait donc pas de s'en prendre aux chômeurs pour les forcer à accepter les pires conditions du patronat. Alors que la casse des services publics fait que l'hôpital ou le réseau énergétique sont au bord de la rupture, il faut encore aller gratter au fond des poches des travailleurs jusqu'à toucher l'os.

La Première ministre essaie de faire jouer le suspense autour de l'âge de départ : 65 ou 64 ans ? Médiocre effet d'annonce : quoi qu'il arrive, il faudrait s'user au travail plus longtemps, au-delà de l'espérance de vie en bonne santé. Et il est déjà prévu que l'allongement de durée de cotisation compense un compromis sur l'âge de départ, ou *vice versa*.

« Ils reculent l'âge de la retraite et avancent l'âge de la mort »

Il s'agirait, nous dit-on, de sauver les caisses de retraite de la faillite. Sauf que, en 2021, les caisses étaient excédentaires et le seront encore plus en 2022 : 3,2 milliards. Elles ne deviendraient déficitaires que plus tard, avec un déficit de 17 milliards. Après ? Le Conseil d'orientation des retraites (COR), service de l'État, prévoit qu'elles réduiront ce déficit graduellement et sans réforme. De toute façon, il s'agirait de 17 milliards sur un budget de 330 milliards, soit seulement 5 % du total. Sans parler des réserves importantes dont l'ensemble des caisses disposent aujourd'hui, 160 milliards d'euros au total.

Mais il y a les faits, et puis il y a les profits. Les fonds de pension privés lorgnent depuis un moment sur le gigantesque marché de l'épargne-retraite individuelle que cela ouvrirait. Ensuite, reculer l'âge de départ à la retraite, c'est faire travailler plus longtemps ceux qui le pourront et, surtout, pour tous ceux qui ne le pourront pas, réduire le montant des pensions. C'est aussi s'assurer que davantage de travailleurs meurent avant de toucher leur retraite, usés par l'exploitation.

Pour faire passer la pilule, le gouvernement met en avant le chiffre de 1 200 euros de minimum de pension. Promesse bidon, car ce « minimum » ne sera garanti que si l'intégralité des annuités a été cotisée, des annuités toujours plus nombreuses... Pour beaucoup, ce sera donc le minimum vieillesse, qui est aujourd'hui à 908 euros, en dessous du seuil de pauvreté. Et encore faudra-t-il le demander.

Nous imposer face au gouvernement

Si les caisses de retraites sont vraiment si mal en point, il y a une solution simple : un déficit de 5 % est immédiatement comblé par une augmentation des salaires, et donc des cotisations, de 5 % ! Si les salaires augmentaient de ce qui nous est nécessaire aujourd'hui, c'est-à-dire au moins de 400 euros, plus de problème de « déficit ». Et cela réglerait quelques autres problèmes aussi, nos fins de mois par exemple.

Ce n'est évidemment pas une option pour le gouvernement. Mais il se souvient de la mobilisation de 2019 qui l'avait mis en peine de passer l'ancienne réforme des retraites avant la crise Covid. Alors il fait mine de se concerter avec les directions syndicales, qui se sont précipitées à la table avant même de chercher à mobiliser.

Nous savons pourtant toutes et tous qu'il n'y a rien à attendre de ces « concertations » et du « dialogue social ». Le gouvernement Macron sait très bien ce qu'il fait : agir pour le compte des capitalistes, comme il l'a toujours fait. Ce n'est pas de « concertations » dont notre camp a besoin : c'est d'une mobilisation, de grèves, toutes et tous ensemble, comme nous l'avons fait en décembre 2019. Voilà ce à quoi, dès maintenant, nous devons œuvrer.

C'est pas la fête des embauches

Des collègues sont poussés à prendre les congés qui restent de 2022, mais la direction ne cherche même pas à nous remplacer. Les quartiers à découvert partout sont devenus la norme.

La Poste a toujours des excuses pour expliquer les positions de travail non remplacées : épidémie de grippe, intérimaires qui se désistent, etc. Mais le système du sous-effectif permanent, c'est elle qui l'a mis en place. Et si les intérimaires en ont ras-le-bol des conditions de travail pénibles, on les comprend !

Tu parles d'un cadeau

Depuis deux semaines, nous sommes arrosés de publicités du diocèse, alors que la période est déjà bien chargée. Malheureusement, il n'y a pas eu de miracle de la multiplication des emplois.

Trop c'est trop

Chaque jour, nous croulons sous le boulot, mais, surtout, la quantité de recommandés dépasse les bornes, avec plus de 70 sur certaines tournées.

Et dire qu'une nouvelle réorganisation est en préparation pour bientôt au plateau 11, avec son lot de suppressions d'emplois et de quartiers rallongés. Ne la laissons pas passer !

Victoire pour Gaël !

Gaël Quirante, secrétaire départemental Sud Poste 92, a été envoyé au tribunal par La Poste pour une affaire bidon montée lors d'une grève des facteurs du 92 il y a quatre ans. Il avait écopé de trois mois de prison avec sursis en première instance. En appel, le procureur demandait six mois. Mais finalement, Gaël est relaxé ! La Cour d'appel a jugé que La Poste n'avait aucune preuve valable des faits reprochés.

La suite logique serait l'annulation du licenciement dont Gaël a été victime de la part d'une direction prête à tout pour écarter les militants qui se battent auprès de leurs collègues contre sa politique désastreuse.

Publicité mensongère

Difficile d'échapper à la publicité pour les 16 ans de La Banque Postale. Mais nous sommes bien placés pour voir ce qui se cache derrière le baratin sur la banque citoyenne, sensible aux inégalités, à l'écologie...

Depuis la création de la Banque Postale, 10 000 emplois ont été supprimés dans les centres financiers, les conditions de travail n'ont cessé d'empirer et les clients doivent payer de plus en plus cher de prétendus « frais de gestion ».

Le 18 décembre, manifestons avec les travailleurs sans-papiers

Ce dimanche, dans de nombreuses villes, des manifestations et rassemblements seront organisées pour la régularisation de tous les sans-papiers. Ils travaillent, cotisent, prennent souvent les tâches les plus dures, ce sont nos collègues.

Afin d'éviter de parler des vrais problèmes de la misère galopante, le ministre de l'Intérieur, Darmanin, prépare une énième loi pour flatter l'opinion d'extrême droite en accélérant les expulsions. La chasse aux travailleuses et travailleurs sans-papier sert surtout à imposer des conditions de travail et des salaires au rabais. L'objectif est de diviser le monde du travail entre « Français » et « immigrés », au seul bénéfice des patrons.

Soyons nombreux dans les manifestation de ce dimanche 18 décembre. À Paris, rendez-vous à 11 heures, porte de la Chapelle.

Des centaines de réfugiés à la dérive au large de la Birmanie

Selon l'ONG Human Rights Watch, des réfugiés rohingyas à la dérive en mer d'Andaman, au large de la Birmanie, ont envoyé des messages de détresse aux États voisins.

Plus d'un million d'entre eux ont fui ce pays où ils sont persécutés par l'armée, car ils sont musulmans dans un pays essentiellement bouddhiste. La marine thaïlandaise a refusé de les aider au prétexte qu'ils se trouvaient dans les eaux territoriales indiennes, ce que dément New Delhi.

Un pétrolier vietnamien a secouru certains d'entre eux et les a ensuite livrés aux autorités birmanes, qui les ont envoyés en prison sans procès.

La guerre d'Ukraine fait exploser les dépenses militaires

À l'occasion de la guerre d'Ukraine, l'École de guerre -Terre de Paris a rédigé un document très détaillé montrant la montée vertigineuse du budget militaire. Ainsi le coût à l'année d'un fantassin (solde, formation, entraînement, équipement) revient à 220 000 euros. Le prix d'un char AMX-30 était de 1,9 million d'euros alors que celui de son successeur, le char Leclerc, a grimpé à 16 millions d'euros pièce. Le blindé léger AMX-10 RC coûtait 640 000 euros et la Jaguar qui le remplace cinq millions d'euros. Quant au transport de troupes AMX-10 P (1,1 million d'euros) il est mis au rebut au profit d'un nouveau modèle quatre fois plus cher.

Les marchands d'armes apprécieront. Les contribuables nettement moins.

www.convergencesrevolutionnaires.org



@npaetincelle



@convergencesrevolutionnaires

